



Communiqué des Presse

Samedi 24 Octobre 2015



Belle Assemblée Générale dans un cadre magnifique : Motions et émotions

Vendredi 23 octobre, 80 adhérents et sympathisants locaux de SOS Loire Vivante-ERN France étaient rassemblés en Assemblée générale à la salle polyvalente à Orzilhac (commune de Coubon), au bord de la Loire et devant l'étang du Lauzet. Cette dernière zone naturelle d'expansion des crues avant l'agglomération du Puy a été choisie car ce site magnifique a été récemment acquis par l'association (avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne). Objectifs : rétablir les fonctionnalités hydrologiques de ces 8 ha (sur plus de 700 m le long de la Loire), protéger sa biodiversité et permettre l'accès pour le public intéressé.

En ouverture de l'AG une balade de découverte a permis d'admirer la force de la nature qui a rétabli une foisonnante biodiversité sur cette ancienne sablière. La visite du site a eu lieu en présence des représentants du Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne, de la Fédération Départementale de Pêche et de la Ligue pour la Protection des Oiseaux et des riverains et de l'ancien propriétaire. Un plan de gestion partenarial et respectueux du site avec tous les usagers va être mis en place.

Dans la partie statutaire de l'AG, du Conseil d'administration a été réélu, le rapport d'activités et le bilan 2014 élaboré par l'expert comptable et certifié par le Commissaire aux Comptes ont été votés à l'unanimité. A noter que l'association, qui intervient sur la France entière et qui vient d'obtenir le renouvellement de son agrément national par le Ministère de l'Ecologie, continue sa croissance.

Plus de 80 % de son action est menée sur l'ensemble du territoire français (et non pas seulement en Haute Loire) : 8 postes sur 11 sont occupés par des habitants de Haute Loire (de la Haute Vallée ou des gorges de la Loire).

Le montant du budget 2014 est de 450 000 €. Le financement du fonctionnement de base est assuré par des adhésions (18 000€, en hausse) et des subventions de fonctionnement des départements Haute Loire et Loire atlantique (3 000€ au total) ou encore par des fonds privés non dédiés. Les cofinancements des projets d'autre part sont assurés par des fonds privés dédiés et 260 000 € par l'Etat, des agences de l'eau, et des régions Rhône Alpes, Centre et Auvergne.

Lors des débats, de multiples sujets d'importance nationale ont été abordés. Notamment notre projet du « **Label Site Rivières Sauvages** », qui rencontre un grand succès partout en France, et qui par ailleurs pourrait aussi concerner certaines rivières du Massif Central et de Haute Loire. Autre sujet, **la réorganisation prochaine de l'association en plusieurs sections : une section pour le territoire local/régional du haut bassin de la Loire (SOS LV) et une autre pour le territoire national et international (ERN)**, avec notamment deux CA distincts.

En ce qui concerne la Haute Loire, plusieurs sujets ont été abordés :

- le projet d'une Réserve Naturelle Régionale volontaire dans la Haute Vallée de la Loire porté par la Région Auvergne, l'assemblée réitère son soutien et attend dans le calme que la consultation publique soit lancée. Elle s'exprimera une fois le projet connu en détail. Elle regrette la **"politisation du débat" et appel l'Etablissement Public Loire et la Région Auvergne, porteurs du projet, à communiquer activement**, afin d'éviter des peurs injustifiées chez une partie des habitants et des usagers, notamment en ce qui concerne l'accès à la baignade en Loire, sujet sur lequel il règne une désinformation. Bien sûr, la baignade libre doit rester telle que, voir même être facilitée dans le cadre de la Réserve Naturelle Régionale.

- l'assemblée a voté **l'acquisition de terrains proche du Mas de Bonnefont**. Une souscription sera lancée

- projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de Solignac sur Loire : la municipalité souhaite changer la vocation d'une surface importante de terres agricoles pour les rendre potentiellement exploitables en carrière, sachant que l'actuelle carrière Eurovia/Jalicot arrive en fin d'exploitation. De nombreux paysans, propriétaires d'une très grande partie des parcelles en question ont informé le Préfet du fait qu'ils ne vendraient en aucun cas leurs terrains et s'interrogent donc sur le bien fondé de ce changement de PLU. Sous forme de motion, **l'assemblée de SOS Loire Vivante a décidé à l'unanimité son soutien aux paysans de la « plaine » de Mussic qui souhaitent simplement de pouvoir continuer leur métier d'agriculteur en bonne condition.**

- l'appel à épargne avec la fondation Terre de Liens, présent à l'AG, **à l'initiative de SOS Loire Vivante, pour financer l'installation d'un paysan en bio aux Eygageyres (à Chadron)** connaît un beau succès avec déjà 43 000€ de promesses récoltées ! Un pas de plus pour assurer l'avenir et la vie sur la Haute Vallée de la Loire.

Le rapport d'activité et des **photos sont disponible** sur demande et sur notre site www.sosloirevivante.org

Contacts presse : Roberto EPPLE, Président, 06 08 62 12 67, Simon BURNER, Directeur, 06 14 36 43 45